

Intervention congrès confédéral Syndicat Construction et Bois Breizh Armor.

Je souhaite tout d'abord remercier nos collègues d'Auvergne Rhône Alpes qui nous accueillent.

Bravo pour la logistique !

J'interviens au nom du Syndicat Construction et Bois Breizh Armor.

Un grand bonjour de la Bretagne !

Nous avons choisi d'intervenir sur la réforme des retraites car la réforme des retraites ce n'est pas l'urgence du moment contrairement à ce que voudrait faire croire notre gouvernement.

Les salariés de la Fédération Construction et Bois sont fortement impacté par la pénibilité. Le bâtiment, les travaux publics, les carrières... bref, tous nos métiers sont touchés.

L'abandon par le gouvernement, du Compte Personnel de prévention de la Pénibilité (C3P) au profit du Compte Personnel de Prévention (C2P) empêche en grande partie la reconnaissance de la pénibilité et impacte directement la santé de nos salariés.

Le constat est qu'aujourd'hui en moyenne les salariés cessent leur activité professionnelle à 58 ans, alors que dans le même temps l'âge de liquidation de leurs droits à la retraite n'intervient que vers 61 ans. A cela il faut ajouter les périodes d'inactivités professionnelles qui ne sont pas prises en compte dans ce dispositif de retraite, notamment en cas de [retraites anticipées](#).

Vous avez une carrière hachée de 2 années, plus de carrière longue !

C'est la double peine pour les salariés qui ont souvent commencé à travailler tôt avec des trimestres validés mais hélas non cotisés en fin de carrière.

La CFDT a un rôle très important à jouer pour lutter contre cette réforme.

Rappelez -vous !

François CHEREQUE en 2010 au congrès de TOURS, martelait que la CFDT « *n'acceptera pas la remise en cause des 60 ans !* » en fustigeant la volonté gouvernementale de « *faire tomber un symbole* » sur des « *bases injustes* » qui « *frapperont les plus modestes* ».

« *Dans l'épreuve de force qui nous attend, les salariés et la CFDT n'ont pas dit leur dernier mot, sachons faire en sorte que nos décisions pèsent* ».

Nous devons nous aussi aujourd'hui marteler que d'autres solutions existent !

La CFDT saura les faire entendre !

Il est important d'être prêt et de se rappeler comment le gouvernement a tenté de nous écarter de la négociation lors de la loi travail.

La CFDT doit jouer son rôle de 1^{ère} Organisation Syndicale de France en portant haut ses valeurs et ses revendications.

Je vais rapidement vous faire une petite chronologie sur l'évolution des retraites :

En 1983 l'âge de départ à la retraite est descendu de 65 à 60 ans, il fallait alors 37.5 annuités.

- En 1993, nous sommes passé de 37.5 à 40 annuités
- En 2003 de nouveau un allongement à 41 annuités
- En 2010 l'âge de départ à la retraite passe de 60 à 62 ans de façon progressive.
- En 2014 encore un allongement à 43 annuités

Les dernières propositions font état de la volonté de passer l'âge de la retraite à 65 ans...

Mais attention, avec un 2^{ème} étage de la fusée qui nous attend avec le parti politique « Horizon » d'Edouard PHILIPPE pour un départ à 67 ans.

Pour rappel selon le dictionnaire : « l'horizon est une ligne imaginaire qui s'éloigne au fur et à mesure que l'on s'en approche » ils n'ont surement pas choisi ce nom pour rien

Leurs solutions ? C'est de réduire nos acquis sociaux, encore et toujours !

- Pourtant il existe d'autres solutions.
- Le budget consacré aux retraites est proche de 330 Milliards d'euros chaque année.

Vous allez me dire que ce budget est conséquent et bien pas tant que cela !

- Il représente un peu plus de 13% du Produit Intérieur Brut, le fameux PIB.

Nous avons un PIB annuel de 2.500 Milliards !

C'est donc très confortable pour le payement de nos (chères) retraites !

Le COR (le Conseil d'Orientation des Retraites) mis en place par le gouvernement, précise de son côté que cette méthode d'application est sécurisée jusqu'en 2070 !

Pourtant nos politiques nous parlent systématiquement de déficit !

Oui la France est un pays riche, comme l'est la CFDT en ressource et en solution.

A nous CFDT de communiquer avec force sur ces points.

Vous voulez des solutions complémentaires ? Et bien je vais vous en donner , je vais même vous en exposer deux.

- Le premier levier est la lutte contre la fraude fiscale qui pèse entre 80 et 100 milliards d'euros chaque année en France.

Une action forte et coordonnées permettrait de ramener une partie non négligeable de cet argent dans les caisses de l'état et ainsi garantir notre système de protection sociale.

Pour cela il faudrait que nos politiques est la volonté d'agir sur le traçage numérique, nous devons pousser en ce sens.

- La seconde est la taxation du capital au même niveau que le travail.
En exemple, un transfert de bénéfice boursier est toujours 5 fois moins taxé que le fruit du travail !

Il est nécessaire de refonder notre pacte économique et social. Cela passe par une fiscalité plus juste, qui redonne sens au lien entre le paiement de l'impôt et les dépenses publiques qu'il finance.

Ces solutions existent et il y en a encore de nouvelles à inventer ensemble !

- Notamment en nous orientant dans un premier temps vers la mise en place dans notre future mandature d'une nouvelle enquête auprès de nos adhérents concernant « la pénibilité, les carrières longues afin d'étayer notre travail revendicatif de fond en remodelant le compte personnel de prévention. Ainsi nous pourrions peser sur l'échiquier politique en portant ce message de progrès social et mobiliser nos militantes et militants dans le but d'être entendu.

Bon congrès à tous et Kenavo !